

JERL

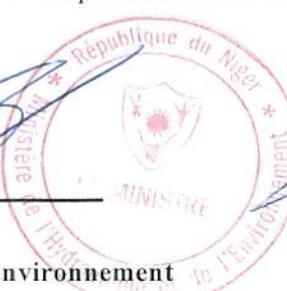
**DESCRIPTION DES SERVICES D'APPUI FOURNIS PAR LE BUREAU DE PAYS DU PNUD**  
**PTA 2013 : Projet Cogestion des Ressources de la Réserve Naturelle de l'Air et du Ténéré (COGERAT)**

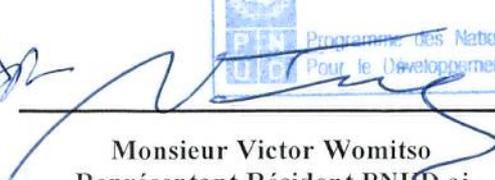
1. Il est fait référence aux consultations entre le Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Partenaire de réalisation, l'institution désignée par le Gouvernement du Niger et les représentants du PNUD concernant la fourniture de services d'appui, par le bureau de pays du PNUD Niger, au projet N° 00051709 - *Projet Cogestion des Ressources de la Réserve Naturelle de l'Air et du Ténéré (COGERAT)* géré selon la modalité de mise en œuvre nationale.
2. Conformément aux dispositions de la lettre d'accord signée le 27 mars 2012 et du plan de travail 2013, le bureau de pays du PNUD fournira des services d'appui pour le projet COGERAT tel que décrit ci-dessous.
3. Services d'appui à fournir :

Services d'appui	Échéancier de fourniture des services d'appui	Dépenses engagées par le PNUD pour la fourniture de ces services d'appui (US\$)	Montant remboursé au PNUD et mode de remboursement (le cas échéant)
71200-71300 Evaluation Finale	Décembre 2013	50 000	
74100 Audit	Décembre 2013	7 000	
72100 GRAR	Décembre 2013	5 000	
71600 Suivi PTA	Décembre 2013	10 000	
<b>TOTAL</b>		<b>72 000</b>	

4. Description des fonctions et responsabilités des parties concernées :

  
 Monsieur Issoufou Issaka  
 Ministre de l'Hydraulique et de l'Environnement



  
 Monsieur Victor Womitso  
 Représentant Résident PNUD ai.

